Docusign Envelope ID: 11F80E02-6432-8A95-801F-7D99233CD760

CALVIM
Société par actions simplifiée
Au capital de 23 130 691 euros
Siège social : Chez SERFIM, 2 Chemin du Génie
BP 213, 69632 Vénissieux cedex
409 976 180 RCS Lyon

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE PRESENTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITÉ DU GROUPE

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'activité du Groupe a augmenté de 5,1%.

Le chiffre d'affaires a évolué par rapport à l'exercice précédent. Il ressort ainsi à 653 362 K euros contre 621 782 K euros lors de l'exercice précédent.

Les autres produits d'exploitations de la période s'élèvent à 5 617 K euros contre 13 500 K euros lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 637 534 K euros contre 611 092 K euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit pour l'exercice à 20 473 K euros contre 24 073 K euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu :
- d'un résultat financier de – 202 K euros contre 645 K euros lors de l'exercice précédent ;
- d'un résultat exceptionnel de 6 683 K euros contre 1 062 K euros lors de l'exercice précédent ;
- d'un impôt sur les sociétés de – 7 618 K euros contre – 6 582 K euros lors de l'exercice précédent ;

L'exercice clos le 31 décembre 2025 se traduit par un bénéfice net (part groupe) de 14 797 K euros contre un bénéfice net (part groupe) de 14 537 K euros au titre de l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: 11F80E02-6432-8A95-801F-7D99233CD760

La consolidation du Groupe porte sur les sociétés suivantes :

La consolidation du Groupe CALVIM porte sur les sociétés suivantes :

SOCIETE CONSOLIDANTE	% intérêts	siège social	Méthode de consolidation
CALVIM	100%	69002 LYON	Société mère
FILIALES			
SC MEGEVE EIGHT	60%	69006 LYON	Intégration globale
SERGEM	48%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SNC QUARANTAINE FULCHIRON	100%	69006 LYON	Intégration globale
SERFIM - Société mère	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
A.E.G.	29%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
ARGM	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
ALBERTAZZI	73%	69210 LENTILLY	Intégration globale
BENTIN	73%	93600 AULNAY SOUS BOIS	Intégration globale
BENTIN Engineering	73%	20000 CASABLANCA	Intégration globale
BIOVAL	36%	38080 L'ILE D'ABEAU	Intégration proportionnelle
BMF	29%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
CANOP	73%	69882 MEYZIEU	Intégration globale
CARATELLI	73%	38920 CROLLES	Intégration globale
CARRIERE COMBE CHAVANNE	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
CARRIERES MBTP	73%	73240 ST GENIX SUR GUIERS	Intégration globale
CHANAVAT PAYSAGISTE	47%	69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	Intégration globale
CHAMBARD	47%	38160 SAINT MARCELLIN	Intégration globale
CHOULEUR REALISATIONS	20%	69006 LYON	Mise en équivalence
EOL	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
ECO3BOIS	36%	69200 VENISSIEUX	Intégration proportionnelle
ENERSOM	73%	38600 FONTAINE	Intégration globale
ENERTUBE	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
ENVIR 38	44%	69006 LYON	Intégration globale
FMR	43%	38160 SAINT MARCELLIN	Intégration globale
FIRME TRANSACTIONS	55%	69002 LYON	Intégration globale
GEOAMBIENT	49%	08750 MOLIN DEL REY (Espagne)	Intégration globale
JANNEYRIAS	22%	69006 LYON	Mise en équivalence
JBM	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
L'AMIRAL	35%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
LA MOISSON DU SOLEIL	47%	23000 GUERET	Intégration globale
LE GRAND PLATRE	25%	91540 ECHARCON	Mise en équivalence
MGB	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
MONTAGUT	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
NANTET LOCABENNES	73%	73260 AIGUEBLANCHE	Intégration globale
NANTOIS	44%	73230 SAINT ALBAN LEYSSE	Intégration globale
NOUVETRA	73%	69882 MEYZIEU	Intégration globale
NP RECYCLING	37%	69200 VENISSIEUX	Intégration proportionnelle
PARI PLATRE	22%	77860 QUINCY-VOISINS	Mise en équivalence
PICHELEC	73%	73200 GILLY-SUR-ISERE	Intégration globale
POLEN	73%	01500 AMBERIEU EN BUGEY	Intégration globale
RETYS	73%	21000 DIJON	Intégration globale
REVALGREEN	45%	38540 GRENAY	Intégration globale
SAR ENVIRONNEMENT	73%	73460 TOURNON	Intégration globale
SATIF	73%	01120 DAGNEUX	Intégration globale
SATIF OA	73%	42350 LA TALAUDIERE	Intégration globale
SCI LES GONANS	18%	69006 LYON	Mise en équivalence
SERCA	34%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
SERCAWATT	34%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
SEREHA	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFEG	73%	69006 LYON	Intégration globale
SERFIM ACADEMIE	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM IMMOBILIER	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM E.N.R.	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM E.N.R. INVEST	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM T.I.C.	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERLINK	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERMOOV	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM RECYCLAGE	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERPOL	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERPOLLET	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERPOLLET CENTRE EST	73%	21000 DIJON	Intégration globale
SERPOLLET ILE DE France	73%	91540 ORMOY	Intégration globale
SERPOLLET OCCITANIE	73%	30700 BARON	Intégration globale
SERPOLLET SAVOIE MT BLANC	73%	38530 PONTCHARRA	Intégration globale
SERPOLLET DAUPHINE	73%	38530 PONTCHARRA	Intégration globale
SERPOLLET SUD EST (ex ECE)	73%	83490 LE MUY	Intégration globale
SESA	73%	38320 EYBENS	Intégration globale
STRASBOURG ANDLEAU	22%	69006 LYON	Mise en équivalence
TERECOVAL	29%	73130 LA CHAMBRE	Mise en équivalence
TERENVIE	36%	69200 VENISSIEUX	Intégration proportionnelle

Docusign Envelope ID: 11F80E02-6432-8A95-801F-7D99233CD760

Evolution du périmètre de consolidation :

Nombre de sociétés dans le groupe	2025	2024
Société mère consolidante	1	1
Intégrations globales	53	55
Intégrations proportionnelles	4	3
Mises en équivalence	12	9
total	**70**	**68**

Les mouvements de l'exercice concernent essentiellement :

- La cession des titres de la société JBM
- La cession des titres de la société ONLY CEDRE
- Au sein du sous palier de consolidation du groupe SERFIM :
    - L'acquisition des sociétés : SOCIETE ALBERTVILLOISE DE RECUPERATION – SAR ENVIRONNEMENT (détenue à 100% par la société NANTET LOCABENNES), société CHANAVAT PAYSAGISTE (détenue à 100% par la société ARGM) et la société NANTOIS FREDERIC RECYCLAGE (détenue à 60% par la société NANTET LOCABENNES)
    - La variation des pourcentages de détention des sociétés REVAL GREEN (de 75% à 62%), JBM (de 39% à 100%) et de CANOP (de 51% à 100%).
    - Les changements de méthode de consolidation de la société JBM (de mise en équivalence à intégration globale), de la société REVAL GREEN (d'intégration globale à mise en équivalence), et de la société NP RECYCLING (d'intégration globale à intégration proportionnelle).
    - La dissolution sans liquidation des sociétés ENVIRONIUM et ECOFHAIR dans la société SERPOL, avec effet rétroactif au 01/01/2025.
    - La création de la société LE GRAND PLATRE, détenue à 66% par la société NP RECYCLING, elle-même détenue à 51% par la société NANTET LOCABENNES.
    - L'Intégration au périmètre de consolidation des sociétés SCI LES GONANS (détenue à 24,5% par la société ALBERTAZZI), SERCA (détenue à 47% par la société SERFIM ENERGIES RENOUVELABLES), SERCAWATT (détenue à 100% par la société SERCA) et JANNEYRIAS (détenue à 30% par la société SERFIM IMMOBILIER)

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

Nos filiales poursuivent leurs objectifs de développement de leurs chiffres d'affaires tout en maintenant leur rentabilité.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2025 date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Docusign Envelope ID: 11F80E02-6432-8A95-801F-7D99233CD760

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L.225-100 du Code de commerce, nous vous présentons une analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Les soldes intermédiaires de gestion font ressortir :

K€	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Chiffre d'Affaires	653 362	621 782
Résultat d'exploitation	24 473	24 073
Résultat net (part du Groupe)	14 797	14 537
Capacité d'autofinancement	39 391	37 185

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons que le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes pour les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation s'élève à 472 K euros H.T contre 452 K euros H.T sur l'exercice précédent. Ce montant concerne exclusivement des honoraires au titre du contrôle légal. Aucun honoraire pour des prestations de services n'est versé.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

DocuSigned by:
Guy MATHOLON
7CCBF449788747D...

Docusign Envelope ID: 11F80E02-6432-8A95-801F-7D99233CD760

BILAN CONSOLIDE – ACTIF

ACTIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles		52 411	41 308
Dont Ecarts d'acquisition		44 524	36 205
Immobilisations corporelles		95 977	92 974
Immobilisations financières		9 294	9 320
Titres mises en équivalence		1 254	1 325
ACTIF IMMOBILISE	***3***	***158 936***	***144 926***
Stocks et encours		59 080	57 144
Clients et comptes rattachés		139 464	137 536
Autres créances et comptes de régularisation		47 007	40 565
Valeurs mobilières de placement et disponibilités		81 895	82 787
ACTIF CIRCULANT	***4***	***327 446***	***318 032***
TOTAL ACTIF		**486 381**	**462 958**

Certifiés conformes

DocuSigned by:
Guy MATHOLON
7CCBF449788747D...

BILAN CONSOLIDE – PASSIF

PASSIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital social		23 131	23 131
Primes		9 040	9 040
Réserves consolidées		49 660	39 283
Résultat de l'exercice		14 797	14 537
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE		***96 629***	***85 990***
INTERETS DES MINORITAIRES		36 994	33 088
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***5***	***133 623***	***119 079***
AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS RISQUES & CHARGES	***6***	***8 904***	***10 096***
Emprunts auprès des établissements de Crédit et dettes sur crédit-bail		106 490	98 545
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		18 185	8 124
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	***7***	***124 675***	***106 669***
Fournisseurs		85 827	89 078
Avances et acomptes reçus sur commandes		1 124	3 811
Autres dettes et comptes de régularisation	**8**	132 228	134 226
DETTES NON FINANCIERES		***219 179***	***227 114***
TOTAL PASSIF		***486 381***	***462 958***

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**9**	**653 362**	**621 782**
Autres produits d'exploitation		5 617	13 500
Achats consommés		-350 089	-336 583
Services extérieurs		-56 643	-60 119
Impôts et taxes		-7 844	-7 360
Charges de personnel		-203 077	-187 744
Dotations aux amortissements		-19 748	-18 451
Dotations nettes aux comptes de provisions		1 720	-76
Autres charges d'exploitation		-1 853	-759
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		***21 444***	***24 190***
Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		-971	-117
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		***20 473***	***24 073***
Résultat sur opérations faites en commun		322	592
Charges et produits financiers	**10**	-202	645
Charges et produits exceptionnels	**11**	6 683	1 062
Impôt sur le résultat	**12**	-7 618	-6 582
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		***19 659***	***19 790***
Résultat des sociétés mises en équivalences		905	673
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		***20 564***	***20 462***
Part des intérêts minoritaires		-5 767	-5 925
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		***14 797***	***14 537***

Soit un résultat par action de 0.64€ en 2025 contre 0.63 € en 2024.

Annexes aux comptes consolidés

Au 31 décembre 2025

Les chiffres de l'annexe sont exprimés en K euros sauf mention particulière.

Sommaire

Note 1	▶	Faits significatifs de l'exercice
Note 2	▶	Principes comptables, règles et méthodes d'évalu
Note 3	▶	Actif immobilisé
Note 4	▶	Actif circulant et comptes de régularisation
Note 5	▶	Capitaux propres
Note 6	▶	Provisions pour risques et charges
Note 7	▶	Dettes financières
Note 8	▶	Autres dettes et comptes de régularisation
Note 9	▶	Chiffre d'affaires
Note 10	▶	Résultat financier
Note 11	▶	Résultat exceptionnel
Note 12	▶	Impôt sur les résultats
Note 13	▶	Engagements hors bilan
Note 14	▶	Effectif
Note 15	▶	Autres informations
Note 16	▶	Périmètre de consolidation

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice

En 2025, l'activité du Groupe a augmenté de 5.1 % pour s'établir à 653 362 k€.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 14 797 k€.

Note 2 – Principes comptables, règles et méthodes d'évaluation

1 – Principes généraux de consolidation

Les comptes consolidés ont été établis selon les dispositions du règlement ANC 2020-01. En l'absence de dispositions spécifiques de ce règlement, les dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général telles que modifiées par le règlement ANC 2022-06 s'appliquent. Cela constitue un changement de méthode comptable d'application prospective.

Par ailleurs, les dispositions du règlement ANC 2024-05 relatif au traitement comptable des regroupements sous contrôle commun ainsi que la présentation des écarts d'acquisition s'applique. Cela constitue également un changement de méthode comptable d'application prospective, avec retraitement du comparatif pour la présentation des écarts d'acquisition.

Changements de méthode comptables mis en application au 1er janvier 2025 :

Règlement ANC n°2022-06 : le règlement Modernisation des états financiers a trois effets sur les comptes consolidés :

- La suppression de la technique du transfert de charges
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel prévue par le PCG, le règlement ANC n°2020-01 n'incluant aucune définition du résultat exceptionnel spécifique à la consolidation.
- Certaines des modifications au contenu de l'annexe comprenant des informations quantitatives et qualitatives prévues par le PCG pour un poste du bilan, du compte de résultat et des engagements reçus et donnés lorsque ce poste n'est pas couvert par les informations prévues aux articles 282-20 à 282-40 du règlement ANC n°2020-01.

2 – Périmètre et méthodes de consolidation

Evolution du périmètre de consolidation

Nombre de sociétés dans le groupe	2025	2024
Société mère consolidante	1	1
Intégrations globales	53	55
Intégrations proportionnelles	4	3
Mises en équivalence	12	9
TOTAL	70	68

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 16.

Mouvement de l'exercice :

Les mouvements de l'exercice concernent essentiellement :

- La cession des titres de Jbm
- La cession des titres de Only Cedre
- Au sein du sous-palier de consolidation Serfim :
    - L'acquisition des sociétés Sar Environnement (détenue à 100% par Nantet), Chanavat Paysages (détenue à 100% par Argm) et Nantois (détenue à 60% par Nantet)
    - La variation des % de détention des sociétés Revalgreen (de 75% à 62%) et de Jbm (de 39% à 100%) et de Canop (de 51% à 100%).
    - Les changements de méthode de consolidation de Jbm (de mise en équivalence à intégration globale), de Revalgreen (d'intégration globale à mise en équivalence), et de NP Recycling (d'intégration globale à intégration proportionnelle).
    - La Dissolution sans liquidation des sociétés Environium et Ecofhair dans la société Serpol, avec effet rétroactif au 01/01/2025.
    - La création de la société Le Grand Plâtre, détenue à 66% par NP Recycling, elle-même détenue à 51% par Nantet.
    - L'Intégration au périmètre de consolidation des sociétés SCI Les Gonans (détenue à 24,5% par Albertazzi), SERCA (détenue à 47% par Serfim ENR), SERCA WATT (détenue à 100% par SERCA) et Janneyrias (détenue à 30% par Serfim Immobilier)

Méthodes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe CALVIM exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif par la détention de plus de 50% des droits de vote, ou de plus de 40% si aucun autre associé ne détient lui-même plus de 40%, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et pour lesquelles le pourcentage de détention est compris entre 20% et 50 % des droits de vote sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les sociétés exploitées en commun avec une autre entreprise et sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec une autre société sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

3 – Date de clôture des exercices et entrées dans le périmètre

L'exercice social des sociétés consolidées coïncide avec l'année civile, à l'exception de celui de la société Megève Eight clôturant au 31 Août. Les bilans et comptes de résultats utilisés pour la consolidation sont ceux présentés à l'approbation des assemblées générales.

4 – Principaux retraitements effectués

- Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées, les provisions pour dépréciation des comptes courants ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés, à l'exception des plus-values de cessions internes d'immobilisations estimées non significatives.
- Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme indiqué ci-après dans les principes comptables et méthodes d'évaluation.
- Les mouvements de l'exercice concernant les provisions fiscales ou réglementées sont exclus du résultat. Il en est de même pour ceux affectant les provisions pour dépréciation sur titres des sociétés consolidées.
- Les écarts d'acquisition et les fonds de commerce sont déterminés et amortis selon les modalités définies dans les principes comptables ci-après.
- Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements constatés dans les comptes consolidés ainsi que sur les différences temporaires existantes entre le résultat comptable et le résultat fiscal.
- Les variations enregistrées dans les divers postes retraités qui trouvent leur contrepartie soit en résultat, soit en différence de consolidation, soit en charge fiscale différée, font l'objet d'un partage entre les intérêts Groupe et les intérêts minoritaires.

5 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, et peuvent être décomposées par composants significatifs.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement d'écarts d'acquisition, de fonds de commerce et de logiciels.

Contrats de crédit-bail

Les immobilisations acquises en crédit-bail sont inscrites à l'actif du bilan et amorties comme si la société en était propriétaire. La dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

Amortissement des immobilisations

Les plans d'amortissement pratiqués dans les comptes individuels sont maintenus en consolidation.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire fondé sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Principales durées d'utilisation retenues :

- Logiciels : 3 à 5 ans
- Constructions : 20 à 50 ans
- Agencements et installations 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillages industriel : 5 à 10 ans
- Matériel de transport 4 à 7 ans
- Autres : 3 à 10 ans

Fonds de commerce

Ils étaient amortis depuis l'exercice 2002 sur une durée identique à celle des écarts d'acquisition, c'est-à-dire 10 ans.

La transposition de la directive comptable du 26 juin 2013 qui est rentrée en vigueur au 1er janvier 2016 a été appliquée et consiste à préciser que :

- Les Fonds de commerce n'ont aucune durée précise d'utilisation. Ils résultent d'opérations d'acquisition, de fusions ou d'apports partiel d'actif.
- Ils sont, lorsqu'ils revêtent un caractère tangible, évalués chaque année à l'aide de la méthode DCF.
- Les fonds de commerce sont considérés comme intangibles à partir du moment où :
    - Lors de leur acquisition, ils n'ont pas fait l'objet d'une affectation précise,
    - Les activités rachetées concourent à la génération de l'ensemble des résultats de la société.

C'est pour ces raisons qu'en cas d'intangibilité du fonds le test porte sur l'ensemble de l'UGT (la société).

Ecarts d'aquisition

L'écart d4'acquisition est égal à la différence constatée lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de la société détentrice dans ses capitaux propres.

Le règlement de l'ANC en vigueur ne prévoit plus l'amortissement systématique sur 10 ans des écarts d'acquisition. Un test de dépréciation systématique est mis en place à l'aide de la méthode DCF lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié.

Lorsque le résultat du test de dépréciation est défavorable une provision est alors constituée.

Les hypothèses retenues en 2025 pour la réalisation des DCF réalisés sur les Fonds de commerce et écarts d'acquisition sont les suivantes :

- Taux sans risque : 3,56%
- Prime de risque marché : 6,12%
- Prime de risque spécifique : 2,9 %
- Beta sectoriel : 0,87

Immobilisations financières

Les participations non consolidées figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (coût d'achat hors frais accessoires), sous déduction des provisions pour dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction de provisions pour dépréciations éventuelles.

Stocks et encours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les sociétés de travaux du Groupe CALVIM utilisent la méthode de comptabilisation du résultat des chantiers à l'avancement. Toute perte probable et significative sur les contrats en cours est, dès identification, couverte par une provision.

Les facturations établies pour des travaux réalisés après la clôture sont comptabilisés en produits constatés d'avance

Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des provisions estimées nécessaires en cas de difficultés de recouvrement. Ce poste inclut les « factures à établir » correspondant aux travaux réalisés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporaires existant entre les bases taxables et comptables des actifs et des passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont constituées pour couvrir des risques ou des charges que des évènements survenus ou en cours rendent probable.

Engagements sociaux

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées selon la méthode prospective (méthode des unités de crédit projetées). Les calculs sont effectués sur la base des hypothèses suivantes définies ci-dessous :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.96% en 2025 contre 3.35% en 2024
- Coefficient de revalorisation des salaires : 2% en 2025 comme en 2024
- Taux de rotation du personnel : 15.8% en 2025 contre 15% en 2024
- Taux de charges sociales : de 45 % à 60 % selon les sociétés
- Table de mortalité INSEE 2019 – 2021
- Population : cadres et employés

L'engagement de retraite n'est pas provisionné. Il est indiqué en note 13.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Nous vous informons que le montant total des honoraires des commissaires aux comptes pour les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation s'élève à 472 K€ en 2025. Ce montant concerne exclusivement des honoraires servis au titre de la mission de contrôle légal.

Note 3 – Actif immobilisé

Analyse des variations nettes de l'exercice

Immobilisations incorporelles

	31/12/2024	Variations périmètre	Acquisitions & augmentations	Cessions & réductions diverses	Dotations et reprises	Virements et divers	31/12/2025
Ecarts d'acquisition							
Valeur Brute	49 908	3 401	4 909			0	58 218
Amortissements et provisions	-13 703	980	0	0	-971	0	-13 694
Valeur nette	**36 205**	**4 381**	**4 909**	**0**	**-971**	**0**	**44 524**
Autres Immobilisations incorporelles							
Valeur Brute	10 559	66	386	-173		2 781	13 619
Amortissements et provisions	-5 456	31	0	173	-480	0	-5 732
Valeur nette	**5 103**	**97**	**386**	**0**	**-480**	**2 781**	**7 887**
Total	**41 308**	**4 478**	**5 295**	**0**	**-1 451**	**2 781**	**52 411**

Les entrées de périmètre sur les écarts d'acquisition constatés concernent les principalement les acquisitions réalisées en 2025.

Immobilisations corporelles

	31/12/2024	Variations périmètre	Acquisitions & augmentations	Cessions & réductions diverses	Dotations et reprises	Virements et divers	31/12/2025
Terrains	7 280	-30	768	0	0	0	8 017
Constructions	32 221	-281	1 092	0	0	0	33 033
Matériel et outillages industriels. (1)	109 383	3 610	5 569	-7 097	0	2 518	113 983
Autres immobilisations (2)	92 664	2 672	8 625	-8 669	0	2 027	97 319
En cours et avances	7 089	6	7 864	0	0	-7 325	7 634
Valeur brute	**248 637**	**6 032**	**23 986**	**-15 889**	**0**	**-2 781**	**259 986**
Terrains - A&P	-1 290	0	0	0	-160		-1 450
Constructions - A&P	-9 338	229	0	0	-1 552		-10 661
Matériel et outillages ind. -A&P	-82 379	-9 057	0	6 793	-2 332		-86 976
Autres immobilisations - A&P	-62 656	1 129	0	8 123	-11 518		-64 923
Amortissements et provisions	**-155 663**	**-7 699**	**0**	**14 915**	**-15 563**	**0**	**-164 009**
Valeur nette	**92 974**	**-1 667**	**23 986**	**-974**	**-15 563**	**-2 781**	**95 977**

(1) le montant des biens financés par crédit-bail est de 11 819 K€ sur un total de 113 983 K€ pour le poste Matériel et outillages industriels.

(2) le montant des biens financés par crédit-bail est de 5 933 K€ sur un total de 97 319 K€ pour le poste Autres immobilisations.

Immobilisations financières

	31/12/2024	Variations périmètre	Acquisitions & augmentations	Cessions & réductions diverses	Dotations et reprises	Virements et divers	31/12/2025
Participations	1 593	0	0	-151		0	1 442
Autres titres immobilisés	8 770	0	61			0	8 831
Prêts	808		131	-294		0	645
Autres	3 395	18	569	-224	0	0	3 758
Valeur brute	**14 565**	**18**	**762**	**-669**	**0**	**0**	**14 675**
Amortissements et provisions	-5 246	-1 367	0	0	1 177	0	-5 435
Valeur nette	**9 320**	**-1 349**	**762**	**-669**	**1 177**	**0**	**9 240**

Note 4 – Actif circulant et comptes de régularisation

	Bruts	Provisions	31/12/2025	31/12/2024
Stocks et en cours	**59 498**	**418**	**59 080**	**57 144**
Clients et comptes rattachés	**141 815**	**2 351**	**139 464**	**137 536**
Avances et acomptes	1 665		1 665	883
Etat et collectivités publiques	11 343	0	11 343	12 317
Autres créances	31 331	646	30 685	24 599
Comptes de régularisation	2 208	0	2 208	1 995
Impôts différés actifs	1 107		1 107	772
Autres créances et comptes de régularisation	**47 653**	**646**	**47 007**	**40 565**
Valeurs mobilières de placement	37 329	0	37 329	45 318
Disponibilités	44 566		44 566	37 469
Placements et disponibilités	**81 895**	**0**	**81 895**	**82 787**
Total actif circulant	**330 862**	**3 416**	**327 446**	**318 032**

Note 5 – Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Réserves	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 31 décembre 2023	**23 131**	**9 040**	**11 987**	**33 559**	**77 717**	**27 665**	**105 381**
Mouvements de périmètre				-143	**-143**	**-274**	**-416**
Mouvements sur le capital							
Dividendes (-)				-7 641	**-7 641**	**-308**	**-7 949**
Résultat Net part du groupe -1			- 11 987	11 987			
Résultat Net part du groupe			14 537		**14 537**	**5 925**	**20 462**
Autres mouvements				1 521	**1 521**	**80**	**1 601**
Au 31 décembre 2024	**23 131**	**9 040**	**14 537**	**39 283**	**85 990**	**33 088**	**119 079**
Mouvements de périmètre				- 757	**-758**	**-706**	**-1 464**
Mouvements sur le capital				1 919	**1 919**	**1 043**	**2 962**
Dividendes (-)				-4 989	**-4 989**	**-1 969**	**-6 957**
Résultat Net part du groupe -1			-14 537	14 537			
Résultat Net part du groupe			14 797		**14 797**	**5 767**	**20 564**
Autres mouvements				-331	**-331**	**-229**	**-560**
Au 31 décembre 2025	**23 131**	**9 040**	**14 797**	**49 660**	**96 629**	**36 994**	**133 623**

Le capital social de la société CALVIM au 31 décembre 2025 est constitué de 23 130 691 actions de 1 € de nominal ayant toutes les mêmes droits.

Note 6 – Provisions pour risques et charges

	31/12/2024	Mouvements de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassement	31/12/2025
Provisions pour litiges	1 493	0	2 107	815	10	2 795
Prov. pour perte sur marché à terme	279	0	37	279	0	37
Prov. pour perte de change	8	0	0	8	0	0
Prov. autres risques	5 833	41	1 279	3 757	26	3 423
Provision pour risques	**7 613**	**41**	**3 423**	**4 859**	**36**	**6 255**
Prov. pour restructuration	0	0	334	0	0	334
Prov. pour renouvellement d'immobilisations	332	0	20	0	0	351
Prov. pour autres charges	1 267	0	0	290	0	977
Provision pour charges	**1 599**	**0**	**354**	**290**	**0**	**1 663**
Provision pour impôts différés passif	884		986	884		**986**
Total	**10 096**	**41**	**4 762**	**6 032**	**36**	**8 903**

Le montant des provisions pour impôts différés consolidés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 986 K€.

Note 7 – Dettes financières

Echéances des dettes financières

	A moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	**Total 31/12/2025**
Emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 883	58 561	20 265	104 709
Dettes crédit-bail	414	631		1 045
Dettes rattachées à des participations		392		392
Autres dettes financières	18 529			18 529
Dettes financières	**44 825**	**59 584**	**20 265**	**124 675**
Rappel 2024				**106 669**

Note 8 – Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fiscales et sociales	68 951	65 160
Dettes diverses (Etat - Impôt sur les sociétés, comptes courants filiales non consolidé, autres dettes)	13 642	15 180
Comptes de régularisation et assimilés	49 635	53 886
Total	**132 228**	**134 226**

Note 9 – Chiffre d'affaires

Analyse du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	31/12/2025	31/12/2024
Energie Solutions	290 993	286 052
Technologies de l'Information et de la Communication	54 154	56 286
Eau	47 918	41 051
Ouvrages d'art	75 191	72 446
Route	52 033	45 149
Environnement	127 464	117 731
Immobilier et autres	5 609	3 068
Chiffre d'Affaires consolidé	**653 362**	**621 782**

Note 10 – Résultat financier

Il est composé des principaux éléments suivants :

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus des titres de participation	612	860
Produits et charges d'intérêts (nets)	-553	-234
Dotations et reprises sur provisions financières	-266	-90
Autres produits et charges financières	5	108
Résultat financier	**-202**	**645**

Note 11 – Résultat exceptionnel

Il est composé des principaux éléments suivants :

	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0	1 417
Dotations aux provisions et amortissements exceptionnels	0	-623
Reprises sur provisions et amortissements exceptionnels	8	839
Autres charges	-525	-1 072
Autres produits	7 200	500
Résultat exceptionnel	**6 683**	**1 062**

Le résultat exceptionnel de l'exercice comprend les éléments de débouclage d'un litige commercial.
Les impacts de présentation de l'application du nouvel ANC se déclinent de la façon suivante :

Postes du compte de résultat (système de base)	31/12/2025 (Publiés)	31/12/2024 (Reclassés selon les nouvelles règles)	31/12/2024 (Publiés)
Résultat exceptionnel :			
- Produits exceptionnels	7 200	1 186	3 826
•Sur opérations de gestion			2 987
•Sur opérations de capital			
- Reprises sur provisions et transferts de charges			839
- Charges exceptionnelles	525	1 143	2 764
•Sur opérations de gestion			2 141
•Sur opérations de capital			
- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			623
Résultat exceptionnel	**6 683**	**43**	**1 062**

Note 12 – Impôt sur les résultats

Décomposition de la charge nette d'impôt

	31/12/2025	31/12/2024
Imposition exigible par l'administration fiscale	-7 888	-6 665
Imposition différée de consolidation	271	83
Impôt sur les résultats	**-7 618**	**-6 582**

Note 13 – Engagements hors bilan

	31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés		
Avals et cautions de marché (*)	69 202	71 234
Nantissements, gages, Hypothèques	18 999	11 253
Contrats de locations financement	20 469	20 479
Retraite	11 283	11 249
Engagements reçus		
Avals et cautions	-	145

(*) il s'agit principalement de cautions données par des organismes bancaires et financiers à des tiers

Les engagements donnés en garanties des emprunts bancaires sont présentés pour le montant du capital restant dû y compris sur la partie « Nantissements des titres » donnés en garantie sur le périmètre CALVIM.

Le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 11 283 K€ au 31 décembre 2025. Il est couvert à hauteur de 1 153 K€ auprès de compagnies d'assurance.

Note 14 – Effectif

	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	665	655
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 005	954
Ouvriers	1 450	1 421
Total	**3 120**	**3 030**

Note 15 – Autres informations

Evènements post-clôture :

Aucun évènement ayant un impact significatif sur les comptes consolidés présentés ne s'est produit depuis la date de clôture.

Note 16 – Périmètre de consolidation

La consolidation du Groupe CALVIM porte sur les sociétés suivantes :

SOCIETE CONSOLIDANTE			
	% intérêts	siège social	Méthode de consolidation
CALVIM	100%	69002 LYON	Société mère
FILIALES			
SC MEGEVE EIGHT	60%	69006 LYON	Intégration globale
SERGEM	48%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SNC QUARANTAINE FULCHIRON	100%	69006 LYON	Intégration globale
SERFIM - Société mère	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
A.E.G.	29%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
ARGM	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
ALBERTAZZI	73%	69210 LENTILLY	Intégration globale
BENTIN	73%	93600 AULNAY SOUS BOIS	Intégration globale
BENTIN Engineering	73%	20000 CASABLANCA	Intégration globale
BIOVAL	36%	38080 L'ILE D'ABEAU	Intégration proportionnelle
BMF	29%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
CANOP	73%	69882 MEYZIEU	Intégration globale
CARATELLI	73%	38920 CROLLES	Intégration globale
CARRIERE COMBE CHAVANNE	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
CARRIERES MBTP	73%	73240 ST GENIX SUR GUIERS	Intégration globale
CHANAVAT PAYSAGISTE	47%	69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	Intégration globale
CHAMBARD	47%	38160 SAINT MARCELLIN	Intégration globale
CHOULEUR REALISATIONS	20%	69006 LYON	Mise en équivalence
EOL	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
ECO3BOIS	36%	69200 VENISSIEUX	Intégration proportionnelle
ENERSOM	73%	38600 FONTAINE	Intégration globale
ENERTUBE	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
ENVIR 38	44%	69006 LYON	Intégration globale
FMR	43%	38160 SAINT MARCELLIN	Intégration globale
FIRME TRANSACTIONS	55%	69002 LYON	Intégration globale
GEOAMBIENT	49%	08750 MOLIN DEL REY (Espagne)	Intégration globale
JANNEYRIAS	22%	69006 LYON	Mise en équivalence
JBM	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
L'AMIRAL	35%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
LA MOISSON DU SOLEIL	47%	23000 GUERET	Intégration globale
LE GRAND PLATRE	25%	91540 ECHARCON	Mise en équivalence
MGB	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
MONTAGUT	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
NANTET LOCABENNES	73%	73260 AIGUEBLANCHE	Intégration globale
NANTOIS	44%	73230 SAINT ALBAN LEYSSE	Intégration globale
NOUVETRA	73%	69882 MEYZIEU	Intégration globale
NP RECYCLING	37%	69200 VENISSIEUX	Intégration proportionnelle
PARI PLATRE	22%	77860 QUINCY-VOISINS	Mise en équivalence
PICHELEC	73%	73200 GILLY-SUR-ISERE	Intégration globale
POLEN	73%	01500 AMBERIEU EN BUGEY	Intégration globale
RETYS	73%	21000 DIJON	Intégration globale
REVALGREEN	45%	38540 GRENAY	Intégration globale
SAR ENVIRONNEMENT	73%	73460 TOURNON	Intégration globale
SATIF	73%	01120 DAGNEUX	Intégration globale
SATIF OA	73%	42350 LA TALAUDIERE	Intégration globale
SCI LES GONANS	18%	69006 LYON	Mise en équivalence
SERCA	34%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
SERCAWATT	34%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
SEREHA	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFEG	73%	69006 LYON	Intégration globale
SERFIM ACADEMIE	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM IMMOBILIER	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM E.N.R.	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM E.N.R. INVEST	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM T.I.C.	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERLINK	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERMOOV	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM RECYCLAGE	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERPOL	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERPOLLET	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERPOLLET CENTRE EST	73%	21000 DIJON	Intégration globale
SERPOLLET ILE DE France	73%	91540 ORMOY	Intégration globale
SERPOLLET OCCITANIE	73%	30700 BARON	Intégration globale
SERPOLLET SAVOIE MT BLANC	73%	38530 PONTCHARRA	Intégration globale
SERPOLLET DAUPHINE	73%	38530 PONTCHARRA	Intégration globale
SERPOLLET SUD EST (ex ECE)	73%	83490 LE MUY	Intégration globale
SESA	73%	38320 EYBENS	Intégration globale
STRASBOURG ANDLEAU	22%	69006 LYON	Mise en équivalence
TERECOVAL	29%	73130 LA CHAMBRE	Mise en équivalence
TERENVIE	36%	69200 VENISSIEUX	Intégration proportionnelle

CALVIM

Siège social : 2 Chemin du Génie - 69200 Vénissieux
Société par actions simplifiée au capital de 23 130 691 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2025

CALVIM

Siège social : 2 Chemin du Génie - 69200 Vénissieux
Société par actions simplifiée au capital de 23 130 691 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société CALVIM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CALVIM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2024-05 exposées dans la note « 1 – Principes généraux de consolidation » de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de

la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon, le 26 juin 2026

Les commissaires aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Gaël DHALLUIN

Associé

COGERA AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

Adrien FRIOT

Associé

Signé par Adrien FRIOT
Le 26 juin 2026

Signed with Universign doc_WmB tx_aVnLEKz5zOB8

BILAN CONSOLIDE – ACTIF

ACTIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles		52 411	41 308
Dont Ecarts d'acquisition		44 524	36 205
Immobilisations corporelles		95 977	92 974
Immobilisations financières		9 294	9 320
Titres mises en équivalence		1 254	1 325
ACTIF IMMOBILISE	***3***	***158 936***	***144 926***
Stocks et encours		59 080	57 144
Clients et comptes rattachés		139 464	137 536
Autres créances et comptes de régularisation		47 007	40 565
Valeurs mobilières de placement et disponibilités		81 895	82 787
ACTIF CIRCULANT	***4***	***327 446***	***318 032***
TOTAL ACTIF		**486 381**	**462 958**

BILAN CONSOLIDE – PASSIF

PASSIF	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital social		23 131	23 131
Primes		9 040	9 040
Réserves consolidées		49 660	39 283
Résultat de l'exercice		14 797	14 537
CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE		***96 629***	***85 990***
INTERETS DES MINORITAIRES		36 994	33 088
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***5***	***133 623***	***119 079***
AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS RISQUES & CHARGES	***6***	***8 904***	***10 096***
Emprunts auprès des établissements de Crédit et dettes sur crédit-bail		106 490	98 545
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		18 185	8 124
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	***7***	***124 675***	***106 669***
Fournisseurs		85 827	89 078
Avances et acomptes reçus sur commandes		1 124	3 811
Autres dettes et comptes de régularisation	**8**	132 228	134 226
DETTES NON FINANCIERES		***219 179***	***227 114***
TOTAL PASSIF		***486 381***	***462 958***

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**9**	**653 362**	**621 782**
Autres produits d'exploitation		5 617	13 500
Achats consommés		-350 089	-336 583
Services extérieurs		-56 643	-60 119
Impôts et taxes		-7 844	-7 360
Charges de personnel		-203 077	-187 744
Dotations aux amortissements		-19 748	-18 451
Dotations nettes aux comptes de provisions		1 720	-76
Autres charges d'exploitation		-1 853	-759
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		***21 444***	***24 190***
Dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		-971	-117
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotation aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		***20 473***	***24 073***
Résultat sur opérations faites en commun		322	592
Charges et produits financiers	**10**	-202	645
Charges et produits exceptionnels	**11**	6 683	1 062
Impôt sur le résultat	**12**	-7 618	-6 582
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		***19 659***	***19 790***
Résultat des sociétés mises en équivalences		905	673
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		***20 564***	***20 462***
Part des intérêts minoritaires		-5 767	-5 925
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		***14 797***	***14 537***

Soit un résultat par action de 0.64€ en 2025 contre 0.63 € en 2024.

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en K euros)	31/12/2025	31/12/2024
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net des sociétés intégrées	19 659	19 789
Dépréciation des écarts d'acquisition	971	117
Résultat net des sociétés intégrées hors dépréciation des écarts d'acquisition	20 630	19 906
Amortissements et provisions	18 640	18 065
Variation des impôts différés	-271	-83
Autres éléments (dont résultat de cession)	-492	-1 607
Marge brute d'autofinancement des sociétés consolidées	**38 508**	**36 282**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	883	903
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT CONSOLIDEE	**39 391**	**37 185**
Variation des stocks et en-cours	-291	-10 029
Variation des créances d'exploitation et hors exploitation	-3 655	545
Variation des dettes d'exploitation et hors exploitation	-10 929	22 740
Variation du besoin en fond de roulement	**-14 875**	**13 256**
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	**24 515**	**50 441**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	-24 218	-29 364
Cessions d'immobilisations	1 020	1 347
Variation des immobilisations financières	-206	969
Incidence de la variation de périmètre	-13 974	-1 043
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**-37 378**	**-28 091**
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apport	2 962	0
Dividendes versés aux actionnaires	-7 840	-8 060
Emissions d'emprunt	35 433	27 044
Remboursements d'emprunt	-28 644	-26 648
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**1 910**	**-7 663**
VARIATION DE LA TRESORERIE	**-10 953**	**14 686**
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	74 662	59 976
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	63 709	74 662

Annexes aux comptes consolidés

Au 31 décembre 2025

Les chiffres de l'annexe sont exprimés en K euros sauf mention particulière.

Sommaire

Note 1	▶	Faits significatifs de l'exercice
Note 2	▶	Principes comptables, règles et méthodes d'évalu
Note 3	▶	Actif immobilisé
Note 4	▶	Actif circulant et comptes de régularisation
Note 5	▶	Capitaux propres
Note 6	▶	Provisions pour risques et charges
Note 7	▶	Dettes financières
Note 8	▶	Autres dettes et comptes de régularisation
Note 9	▶	Chiffre d'affaires
Note 10	▶	Résultat financier
Note 11	▶	Résultat exceptionnel
Note 12	▶	Impôt sur les résultats
Note 13	▶	Engagements hors bilan
Note 14	▶	Effectif
Note 15	▶	Autres informations
Note 16	▶	Périmètre de consolidation

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice

En 2025, l'activité du Groupe a augmenté de 5.1 % pour s'établir à 653 362 k€.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 14 797 k€.

Note 2 – Principes comptables, règles et méthodes d'évaluation

1 – Principes généraux de consolidation

Les comptes consolidés ont été établis selon les dispositions du règlement ANC 2020-01. En l'absence de dispositions spécifiques de ce règlement, les dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général telles que modifiées par le règlement ANC 2022-06 s'appliquent. Cela constitue un changement de méthode comptable d'application prospective.

Par ailleurs, les dispositions du règlement ANC 2024-05 relatif au traitement comptable des regroupements sous contrôle commun ainsi que la présentation des écarts d'acquisition s'applique. Cela constitue également un changement de méthode comptable d'application prospective, avec retraitement du comparatif pour la présentation des écarts d'acquisition.

Changements de méthode comptables mis en application au 1er janvier 2025 :

Règlement ANC n°2022-06 : le règlement Modernisation des états financiers a trois effets sur les comptes consolidés :

- La suppression de la technique du transfert de charges
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel prévue par le PCG, le règlement ANC n°2020-01 n'incluant aucune définition du résultat exceptionnel spécifique à la consolidation.
- Certaines des modifications au contenu de l'annexe comprenant des informations quantitatives et qualitatives prévues par le PCG pour un poste du bilan, du compte de résultat et des engagements reçus et donnés lorsque ce poste n'est pas couvert par les informations prévues aux articles 282-20 à 282-40 du règlement ANC n°2020-01.

2 – Périmètre et méthodes de consolidation

Evolution du périmètre de consolidation

Nombre de sociétés dans le groupe	2025	2024
Société mère consolidante	1	1
Intégrations globales	53	55
Intégrations proportionnelles	4	3
Mises en équivalence	12	9
TOTAL	70	68

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 16.

Mouvement de l'exercice :

Les mouvements de l'exercice concernent essentiellement :

- La cession des titres de Jbm
- La cession des titres de Only Cedre
- Au sein du sous-palier de consolidation Serfim :
    - L'acquisition des sociétés Sar Environnement (détenue à 100% par Nantet), Chanavat Paysages (détenue à 100% par Argm) et Nantois (détenue à 60% par Nantet)
    - La variation des % de détention des sociétés Revalgreen (de 75% à 62%) et de Jbm (de 39% à 100%) et de Canop (de 51% à 100%).
    - Les changements de méthode de consolidation de Jbm (de mise en équivalence à intégration globale), de Revalgreen (d'intégration globale à mise en équivalence), et de NP Recycling (d'intégration globale à intégration proportionnelle).
    - La Dissolution sans liquidation des sociétés Environium et Ecofhair dans la société Serpol, avec effet rétroactif au 01/01/2025.
    - La création de la société Le Grand Plâtre, détenue à 66% par NP Recycling, elle-même détenue à 51% par Nantet.
    - L'Intégration au périmètre de consolidation des sociétés SCI Les Gonans (détenue à 24,5% par Albertazzi), SERCA (détenue à 47% par Serfim ENR), SERCA WATT (détenue à 100% par SERCA) et Janneyrias (détenue à 30% par Serfim Immobilier)

Méthodes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe CALVIM exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif par la détention de plus de 50% des droits de vote, ou de plus de 40% si aucun autre associé ne détient lui-même plus de 40%, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et pour lesquelles le pourcentage de détention est compris entre 20% et 50 % des droits de vote sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les sociétés exploitées en commun avec une autre entreprise et sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec une autre société sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

3 – Date de clôture des exercices et entrées dans le périmètre

L'exercice social des sociétés consolidées coïncide avec l'année civile, à l'exception de celui de la société Megève Eight clôturant au 31 Août. Les bilans et comptes de résultats utilisés pour la consolidation sont ceux présentés à l'approbation des assemblées générales.

4 – Principaux retraitements effectués

- Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées, les provisions pour dépréciation des comptes courants ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés, à l'exception des plus-values de cessions internes d'immobilisations estimées non significatives.
- Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme indiqué ci-après dans les principes comptables et méthodes d'évaluation.
- Les mouvements de l'exercice concernant les provisions fiscales ou réglementées sont exclus du résultat. Il en est de même pour ceux affectant les provisions pour dépréciation sur titres des sociétés consolidées.
- Les écarts d'acquisition et les fonds de commerce sont déterminés et amortis selon les modalités définies dans les principes comptables ci-après.
- Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements constatés dans les comptes consolidés ainsi que sur les différences temporaires existantes entre le résultat comptable et le résultat fiscal.
- Les variations enregistrées dans les divers postes retraités qui trouvent leur contrepartie soit en résultat, soit en différence de consolidation, soit en charge fiscale différée, font l'objet d'un partage entre les intérêts Groupe et les intérêts minoritaires.

5 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, et peuvent être décomposées par composants significatifs.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement d'écarts d'acquisition, de fonds de commerce et de logiciels.

Contrats de crédit-bail

Les immobilisations acquises en crédit-bail sont inscrites à l'actif du bilan et amorties comme si la société en était propriétaire. La dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

Amortissement des immobilisations

Les plans d'amortissement pratiqués dans les comptes individuels sont maintenus en consolidation.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire fondé sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Principales durées d'utilisation retenues :

- Logiciels : 3 à 5 ans
- Constructions : 20 à 50 ans
- Agencements et installations 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillages industriel : 5 à 10 ans
- Matériel de transport 4 à 7 ans
- Autres : 3 à 10 ans

Fonds de commerce

Ils étaient amortis depuis l'exercice 2002 sur une durée identique à celle des écarts d'acquisition, c'est-à-dire 10 ans.

La transposition de la directive comptable du 26 juin 2013 qui est rentrée en vigueur au 1er janvier 2016 a été appliquée et consiste à préciser que :

- Les Fonds de commerce n'ont aucune durée précise d'utilisation. Ils résultent d'opérations d'acquisition, de fusions ou d'apports partiel d'actif.
- Ils sont, lorsqu'ils revêtent un caractère tangible, évalués chaque année à l'aide de la méthode DCF.
- Les fonds de commerce sont considérés comme intangibles à partir du moment où :
    - Lors de leur acquisition, ils n'ont pas fait l'objet d'une affectation précise,
    - Les activités rachetées concourent à la génération de l'ensemble des résultats de la société.

C'est pour ces raisons qu'en cas d'intangibilité du fonds le test porte sur l'ensemble de l'UGT (la société).

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence constatée lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de la société détentrice dans ses capitaux propres.

Le règlement de l'ANC en vigueur ne prévoit plus l'amortissement systématique sur 10 ans des écarts d'acquisition. Un test de dépréciation systématique est mis en place à l'aide de la méthode DCF lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié.

Lorsque le résultat du test de dépréciation est défavorable une provision est alors constituée.

Les hypothèses retenues en 2025 pour la réalisation des DCF réalisés sur les Fonds de commerce et écarts d'acquisition sont les suivantes :

- Taux sans risque : 3,56%
- Prime de risque marché : 6,12%
- Prime de risque spécifique : 2,9 %
- Beta sectoriel : 0,87

Immobilisations financières

Les participations non consolidées figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (coût d'achat hors frais accessoires), sous déduction des provisions pour dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction de provisions pour dépréciations éventuelles.

Stocks et encours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les sociétés de travaux du Groupe CALVIM utilisent la méthode de comptabilisation du résultat des chantiers à l'avancement. Toute perte probable et significative sur les contrats en cours est, dès identification, couverte par une provision.

Les facturations établies pour des travaux réalisés après la clôture sont comptabilisés en produits constatés d'avance

Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des provisions estimées nécessaires en cas de difficultés de recouvrement. Ce poste inclut les « factures à établir » correspondant aux travaux réalisés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporaires existant entre les bases taxables et comptables des actifs et des passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont constituées pour couvrir des risques ou des charges que des évènements survenus ou en cours rendent probable.

Engagements sociaux

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées selon la méthode prospective (méthode des unités de crédit projetées). Les calculs sont effectués sur la base des hypothèses suivantes définies ci-dessous :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.96% en 2025 contre 3.35% en 2024
- Coefficient de revalorisation des salaires : 2% en 2025 comme en 2024
- Taux de rotation du personnel : 15.8% en 2025 contre 15% en 2024
- Taux de charges sociales : de 45 % à 60 % selon les sociétés
- Table de mortalité INSEE 2019 – 2021
- Population : cadres et employés

L'engagement de retraite n'est pas provisionné. Il est indiqué en note 13.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Nous vous informons que le montant total des honoraires des commissaires aux comptes pour les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation s'élève à 472 K€ en 2025. Ce montant concerne exclusivement des honoraires servis au titre de la mission de contrôle légal.

Note 3 – Actif immobilisé

Analyse des variations nettes de l'exercice

Immobilisations incorporelles

	31/12/2024	Variations périmètre	Acquisitions & augmentations	Cessions & réductions diverses	Dotations et reprises	Virements et divers	31/12/2025
Ecarts d'acquisition							
Valeur Brute	49 908	3 401	4 909			0	58 218
Amortissements et provisions	-13 703	980	0	0	-971	0	-13 694
Valeur nette	**36 205**	**4 381**	**4 909**	**0**	**-971**	**0**	**44 524**
Autres Immobilisations incorporelles							
Valeur Brute	10 559	66	386	-173		2 781	13 619
Amortissements et provisions	-5 456	31	0	173	-480	0	-5 732
Valeur nette	**5 103**	**97**	**386**	**0**	**-480**	**2 781**	**7 887**
Total	**41 308**	**4 478**	**5 295**	**0**	**-1 451**	**2 781**	**52 411**

Les entrées de périmètre sur les écarts d'acquisition constatés concernent les principalement les acquisitions réalisées en 2025.

Immobilisations corporelles

	31/12/2024	Variations périmètre	Acquisitions & augmentations	Cessions & réductions diverses	Dotations et reprises	Virements et divers	31/12/2025
Terrains	7 280	-30	768	0	0	0	8 017
Constructions	32 221	-281	1 092	0	0	0	33 033
Matériel et outillages industriels. (1)	109 383	3 610	5 569	-7 097	0	2 518	113 983
Autres immobilisations (2)	92 664	2 672	8 625	-8 669	0	2 027	97 319
En cours et avances	7 089	6	7 864	0	0	-7 325	7 634
Valeur brute	**248 637**	**6 032**	**23 986**	**-15 889**	**0**	**-2 781**	**259 986**
Terrains - A&P	-1 290	0	0	0	-160		-1 450
Constructions - A&P	-9 338	229	0	0	-1 552		-10 661
Matériel et outillages ind. -A&P	-82 379	-9 057	0	6 793	-2 332		-86 976
Autres immobilisations - A&P	-62 656	1 129	0	8 123	-11 518		-64 923
Amortissements et provisions	**-155 663**	**-7 699**	**0**	**14 915**	**-15 563**	**0**	**-164 009**
Valeur nette	**92 974**	**-1 667**	**23 986**	**-974**	**-15 563**	**-2 781**	**95 977**

(1) le montant des biens financés par crédit-bail est de 11 819 K€ sur un total de 113 983 K€ pour le poste Matériel et outillages industriels.

(2) le montant des biens financés par crédit-bail est de 5 933 K€ sur un total de 97 319 K€ pour le poste Autres immobilisations.

Immobilisations financières

	31/12/2024	Variations périmètre	Acquisitions & augmentations	Cessions & réductions diverses	Dotations et reprises	Virements et divers	31/12/2025
Participations	1 593	0	0	-151		0	1 442
Autres titres immobilisés	8 770	0	61			0	8 831
Prêts	808		131	-294		0	645
Autres	3 395	18	569	-224	0	0	3 758
Valeur brute	**14 565**	**18**	**762**	**-669**	**0**	**0**	**14 675**
Amortissements et provisions	-5 246	-1 367	0	0	1 177	0	-5 435
Valeur nette	**9 320**	**-1 349**	**762**	**-669**	**1 177**	**0**	**9 240**

Note 4 – Actif circulant et comptes de régularisation

	Bruts	Provisions	31/12/2025	31/12/2024
Stocks et en cours	**59 498**	**418**	**59 080**	**57 144**
Clients et comptes rattachés	**141 815**	**2 351**	**139 464**	**137 536**
Avances et acomptes	1 665		1 665	883
Etat et collectivités publiques	11 343	0	11 343	12 317
Autres créances	31 331	646	30 685	24 599
Comptes de régularisation	2 208	0	2 208	1 995
Impôts différés actifs	1 107		1 107	772
Autres créances et comptes de régularisation	**47 653**	**646**	**47 007**	**40 565**
Valeurs mobilières de placement	37 329	0	37 329	45 318
Disponibilités	44 566		44 566	37 469
Placements et disponibilités	**81 895**	**0**	**81 895**	**82 787**
Total actif circulant	**330 862**	**3 416**	**327 446**	**318 032**

Note 5 – Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Réserves	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 31 décembre 2023	**23 131**	**9 040**	**11 987**	**33 559**	**77 717**	**27 665**	**105 381**
Mouvements de périmètre				-143	**-143**	**-274**	**-416**
Mouvements sur le capital							
Dividendes (-)				-7 641	**-7 641**	**-308**	**-7 949**
Résultat Net part du groupe -1			- 11 987	11 987			
Résultat Net part du groupe			14 537		**14 537**	**5 925**	**20 462**
Autres mouvements				1 521	**1 521**	**80**	**1 601**
Au 31 décembre 2024	**23 131**	**9 040**	**14 537**	**39 283**	**85 990**	**33 088**	**119 079**
Mouvements de périmètre				- 757	**-758**	**-706**	**-1 464**
Mouvements sur le capital				1 919	**1 919**	**1 043**	**2 962**
Dividendes (-)				-4 989	**-4 989**	**-1 969**	**-6 957**
Résultat Net part du groupe -1			-14 537	14 537			
Résultat Net part du groupe			14 797		**14 797**	**5 767**	**20 564**
Autres mouvements				-331	**-331**	**-229**	**-560**
Au 31 décembre 2025	**23 131**	**9 040**	**14 797**	**49 660**	**96 629**	**36 994**	**133 623**

Le capital social de la société CALVIM au 31 décembre 2025 est constitué de 23 130 691 actions de 1 € de nominal ayant toutes les mêmes droits.

Note 6 – Provisions pour risques et charges

	31/12/2024	Mouvements de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Reclassement	31/12/2025
Provisions pour litiges	1 493	0	2 107	815	10	2 795
Prov. pour perte sur marché à terme	279	0	37	279	0	37
Prov. pour perte de change	8	0	0	8	0	0
Prov. autres risques	5 833	41	1 279	3 757	26	3 423
Provision pour risques	**7 613**	**41**	**3 423**	**4 859**	**36**	**6 255**
Prov. pour restructuration	0	0	334	0	0	334
Prov. pour renouvellement d'immobilisations	332	0	20	0	0	351
Prov. pour autres charges	1 267	0	0	290	0	977
Provision pour charges	**1 599**	**0**	**354**	**290**	**0**	**1 663**
Provision pour impôts différés passif	884		986	884		**986**
Total	**10 096**	**41**	**4 762**	**6 032**	**36**	**8 903**

Le montant des provisions pour impôts différés consolidés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 986 K€.

Note 7 – Dettes financières

Echéances des dettes financières

	A moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	**Total 31/12/2025**
Emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 883	58 561	20 265	104 709
Dettes crédit-bail	414	631		1 045
Dettes rattachées à des participations		392		392
Autres dettes financières	18 529			18 529
Dettes financières	**44 825**	**59 584**	**20 265**	**124 675**
Rappel 2024				**106 669**

Note 8 – Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fiscales et sociales	68 951	65 160
Dettes diverses (Etat - Impôt sur les sociétés, comptes courants filiales non consolidé, autres dettes)	13 642	15 180
Comptes de régularisation et assimilés	49 635	53 886
Total	**132 228**	**134 226**

Note 9 – Chiffre d'affaires

Analyse du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	31/12/2025	31/12/2024
Energie Solutions	290 993	286 052
Technologies de l'Information et de la Communication	54 154	56 286
Eau	47 918	41 051
Ouvrages d'art	75 191	72 446
Route	52 033	45 149
Environnement	127 464	117 731
Immobilier et autres	5 609	3 068
Chiffre d'Affaires consolidé	**653 362**	**621 782**

Note 10 – Résultat financier

Il est composé des principaux éléments suivants :

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus des titres de participation	612	860
Produits et charges d'intérêts (nets)	-553	-234
Dotations et reprises sur provisions financières	-266	-90
Autres produits et charges financières	5	108
Résultat financier	**-202**	**645**

Note 11 – Résultat exceptionnel

Il est composé des principaux éléments suivants :

	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0	1 417
Dotations aux provisions et amortissements exceptionnels	0	-623
Reprises sur provisions et amortissements exceptionnels	8	839
Autres charges	-525	-1 072
Autres produits	7 200	500
Résultat exceptionnel	**6 683**	**1 062**

Le résultat exceptionnel de l'exercice comprend les éléments de débouclage d'un litige commercial.
Les impacts de présentation de l'application du nouvel ANC se déclinent de la façon suivante :

Postes du compte de résultat (système de base)	31/12/2025 (Publiés)	31/12/2024 (Reclassés selon les nouvelles règles)	31/12/2024 (Publiés)
Résultat exceptionnel :			
- Produits exceptionnels	7 200	1 186	3 826
•Sur opérations de gestion			2 987
•Sur opérations de capital			
- Reprises sur provisions et transferts de charges			839
- Charges exceptionnelles	525	1 143	2 764
•Sur opérations de gestion			2 141
•Sur opérations de capital			
- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			623
Résultat exceptionnel	**6 683**	**43**	**1 062**

Note 12 – Impôt sur les résultats

Décomposition de la charge nette d'impôt

	31/12/2025	31/12/2024
Imposition exigible par l'administration fiscale	-7 888	-6 665
Imposition différée de consolidation	271	83
Impôt sur les résultats	**-7 618**	**-6 582**

Note 13 – Engagements hors bilan

	31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés		
Avals et cautions de marché (*)	69 202	71 234
Nantissements, gages, Hypothèques	18 999	11 253
Contrats de locations financement	20 469	20 479
Retraite	11 283	11 249
Engagements reçus		
Avals et cautions	-	145

(*) il s'agit principalement de cautions données par des organismes bancaires et financiers à des tiers

Les engagements donnés en garanties des emprunts bancaires sont présentés pour le montant du capital restant dû y compris sur la partie « Nantissements des titres » donnés en garantie sur le périmètre CALVIM.

Le montant des engagements au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 11 283 K€ au 31 décembre 2025. Il est couvert à hauteur de 1 153 K€ auprès de compagnies d'assurance.

Note 14 – Effectif

	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	665	655
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 005	954
Ouvriers	1 450	1 421
Total	**3 120**	**3 030**

Note 15 – Autres informations

Evènements post-clôture :

Aucun évènement ayant un impact significatif sur les comptes consolidés présentés ne s'est produit depuis la date de clôture.

Note 16 – Périmètre de consolidation

La consolidation du Groupe CALVIM porte sur les sociétés suivantes :

SOCIETE CONSOLIDANTE	% intérêts	siège social	Méthode de consolidation
CALVIM	100%	69002 LYON	Société mère
FILIALES			
SC MEGEVE EIGHT	60%	69006 LYON	Intégration globale
SERGEM	48%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SNC QUARANTAINE FULCHIRON	100%	69006 LYON	Intégration globale
SERFIM - Société mère	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
A.E.G.	29%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
ARGM	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
ALBERTAZZI	73%	69210 LENTILLY	Intégration globale
BENTIN	73%	93600 AULNAY SOUS BOIS	Intégration globale
BENTIN Engineering	73%	20000 CASABLANCA	Intégration globale
BIOVAL	36%	38080 L'ILE D'ABEAU	Intégration proportionnelle
CANOP	73%	69882 MEYZIEU	Intégration globale
CARATELLI	73%	38920 CROLLES	Intégration globale
CARRIERE COMBE CHAVANNE	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
CARRIERES MBTP	73%	73240 ST GENIX SUR GUIERS	Intégration globale
CHANAVAT PAYSAGISTE	47%	69210 FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	Intégration globale
CHAMBARD	47%	38160 SAINT MARCELLIN	Intégration globale
CHOULEUR REALISATIONS	20%	69006 LYON	Mise en équivalence
EOL	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
ECO3BOIS	36%	69200 VENISSIEUX	Intégration proportionnelle
ENERSOM	73%	38600 FONTAINE	Intégration globale
ENERTUBE	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
ENVIR 38	44%	69006 LYON	Intégration globale
FMR	43%	38160 SAINT MARCELLIN	Intégration globale
FIRME TRANSACTIONS	55%	69002 LYON	Intégration globale
GEOAMBIENT	49%	08750 MOLIN DEL REY (Espagne)	Intégration globale
JANNEYRIAS	22%	69006 LYON	Mise en équivalence
JBM	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
L'AMIRAL	35%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
LA MOISSON DU SOLEIL	47%	23000 GUERET	Intégration globale
LE GRAND PLATRE	25%	91540 ECHARCON	Mise en équivalence
MGB	47%	69440 MORNANT	Intégration globale
MONTAGUT	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
NANTET LOCABENNES	73%	73260 AIGUEBLANCHE	Intégration globale
NANTOIS	44%	73230 SAINT ALBAN LEYSSE	Intégration globale
NOUVETRA	73%	69882 MEYZIEU	Intégration globale
NP RECYCLING	37%	69200 VENISSIEUX	Intégration proportionnelle
PARI PLATRE	22%	77860 QUINCY-VOISINS	Mise en équivalence
PICHELEC	73%	73200 GILLY-SUR-ISERE	Intégration globale
POLEN	73%	01500 AMBERIEU EN BUGEY	Intégration globale
RETYS	73%	21000 DIJON	Intégration globale
REVALGREEN	45%	38540 GRENAY	Intégration globale
SAR ENVIRONNEMENT	73%	73460 TOURNON	Intégration globale
SATIF	73%	01120 DAGNEUX	Intégration globale
SATIF OA	73%	42350 LA TALAUDIERE	Intégration globale
SCI LES GONANS	18%	69006 LYON	Mise en équivalence
SERCA	34%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
SERCAWATT	34%	69200 VENISSIEUX	Mise en équivalence
SEREHA	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFEG	73%	69006 LYON	Intégration globale
SERFIM ACADEMIE	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM IMMOBILIER	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM E.N.R.	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM E.N.R. INVEST	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM T.I.C.	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERLINK	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERMOOV	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERFIM RECYCLAGE	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERPOL	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERPOLLET	73%	69200 VENISSIEUX	Intégration globale
SERPOLLET CENTRE EST	73%	21000 DIJON	Intégration globale
SERPOLLET ILE DE France	73%	91540 ORMOY	Intégration globale
SERPOLLET OCCITANIE	73%	30700 BARON	Intégration globale
SERPOLLET SAVOIE MT BLANC	73%	38530 PONTCHARRA	Intégration globale
SERPOLLET DAUPHINE	73%	38530 PONTCHARRA	Intégration globale
SERPOLLET SUD EST (ex ECE)	73%	83490 LE MUY	Intégration globale
SESA	73%	38320 EYBENS	Intégration globale
STRASBOURG ANDLEAU	22%	69006 LYON	Mise en équivalence
TERECOVAL	29%	73130 LA CHAMBRE	Mise en équivalence
TERENVIE	36%	69200 VENISSIEUX	Intégration proportionnelle